



AUTORISATION DE CONDUITE – CHARIOTS AUTOMOTEURS CATEGORIES 1 ET 3

OBJECTIFS

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de chariots automoteurs à conducteur porté.

PUBLIC / PRE-REQUIS / EFFECTIF

Toute personne âgée de 18 ans minimum, disposant d'une première expérience de conduite de chariots automoteurs, et reconnue apte par la Médecine du Travail

Les participants doivent se munir impérativement de leurs chaussures et gants de sécurité

DUREE

2 jours (14 heures).

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Stage animé par un formateur expérimenté en prévention des risques, sécurité en logistique

Exercices d'application et de révision pour chaque thème abordé .

Support pédagogique remis à chaque participant.

METHODE ET OUTILS D'EVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

A chaque phase du programme, un questionnaire et/ou un exercice pratique permet au participant et au formateur de mesurer les acquis, les points non intégrés ou mal assimilés.

Une attestation de présence sera remise en fin de stage.

PROGRAMME

Partie théorique

Etre cariste, réglementation et recommandations en vigueur

Rôle des instances et organismes de prévention

Responsabilités et qualités du cariste

Classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation

La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accident, ...

Les différents organes du chariot automoteur

Les consignes de conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique

L'adéquation et la stabilité du chariot automoteur, l'abaque de charge

La batterie d'accumulateurs, sa spécificité, les consignes de mise en charge

Les différents niveaux sur les engins thermiques

Le circuit hydraulique

Consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie

Les différentes palettes, les attachements

Partie pratique

La prise de poste et les vérifications

Circulation à vide et en charge sur différents parcours

Prise et dépose d'une charge au sol

Chargement et déchargement d'un véhicule

Le signalement des anomalies et la fin de poste

EVALUATION

Effectuée fur et à mesure et en fin de session :

Evaluation des connaissances théoriques

Evaluation des connaissances pratiques qui correspondent aux chariots automoteurs sélectionnés

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.